

L'hon. M. Benson: Je ne crois pas que ce crédit se rattache précisément à ce programme. Déjà l'été dernier on a commencé à accélérer la construction de logements et autres bâtiments destinés aux Indiens. Un million de dollars étaient déjà prévus à cette fin dans les crédits antérieurs, et l'on prévoit ici \$500,000 de plus.

(Le crédit est adopté.)

LE NORD CANADIEN ET LES RESSOURCES NATIONALES

5e. Subventions aux provinces, conformément aux accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces, pour aider à l'aménagement de chemins d'accès aux ressources, \$600,000.

M. Howard: Ce crédit a trait au programme dit des routes d'accès aux ressources et, à cause du peu de temps à ma disposition, je présenterai une fois de plus un bref plaidoyer en faveur de la route Stewart-Cassiar en Colombie-Britannique. Lorsque le gouvernement conservateur était au pouvoir, il avait été entendu que la construction de cette route serait financée de moitié avec la Colombie-Britannique jusqu'à concurrence de 15 millions, au cours d'une période de cinq ans, un montant maximum d'un million et demi devant être versé annuellement par chaque gouvernement. Vers la fin de cette période de cinq ans, soit vers 1963, je crois, le gouvernement fédéral a admis avoir fait erreur de calcul pour la durée des travaux et a convenu avec la Colombie-Britannique de prolonger la durée du contrat de cinq à dix ans.

Comme il s'est engagé envers le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1958, le gouvernement aurait dû admettre une autre erreur concernant le coût estimatif, et puisqu'il a consenti à prolonger de 5 à 10 ans la période de temps prévue dans le contrat, il aurait dû consentir aussi à majorer le coût et à continuer de partager les frais à part égale, avec la province, jusqu'à l'achèvement de cette route d'accès très importante du nord au sud. Lorsque le gouvernement fédéral a décidé de cesser ses contributions, une fois atteint le maximum de 7 millions et demi de dollars, la construction de la grande route s'est arrêtée au bord d'un ruisseau, dans un lieu sauvage, et pendant au moins deux saisons, les travaux d'entretien et de construction ont été suspendus. C'était répondre d'une façon honteuse aux espoirs et aux aspirations des gens du Nord qui attendaient avec tant d'impatience l'achèvement de la grande route.

Il faut admettre que le gouvernement provincial avait tort de n'avoir pas poursuivi le programme de construction au cours de ces saisons, mais depuis, il a entrepris seul de construire et d'achever cette route. Mais la durée de la construction sera plus longue si la province veut terminer elle-même cette route, et je soutiens que le gouvernement du Canada a une obligation morale. Il a formulé un engagement moral en 1958. Il est vrai que c'était un gouvernement d'une autre couleur politique que l'actuel gouvernement, mais il s'est engagé moralement envers le peuple de la Colombie-Britannique à aider au financement de la construction de la route Stewart-Cassiar jusqu'à la fin des travaux.

Il s'est trompé en calculant la durée des travaux, durée qui a été ajustée par la suite. Il s'est trompé en calculant le coût, qui n'a pas été redressé et je lance un appel au nom des gens de la Colombie-Britannique qui ont un intérêt vital dans un achèvement rapide de cette route et au nom des habitants de la Colombie-Britannique, pour demander au gouvernement de reconsidérer son attitude et de rétablir cette route dans le programme des ressources afin que nous, en Colombie-Britannique, puissions bénéficier des avantages promis en 1958.

M. Peters: Monsieur le président, quand les prévisions budgétaires initiales ont été soumises au comité, j'ai demandé une liste des différents projets en cours dans le nord de l'Ontario, et le ministre a promis de la fournir. Pourtant, je n'ai rien reçu jusqu'à présent. Je pense avoir le droit d'insister maintenant, mais s'il y a des projets entrepris dans le nord de l'Ontario je serais heureux qu'une liste soit envoyée à mon bureau.

L'hon. M. Benson: Je soumettrai la question à l'attention du ministre.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Puis-je demander au ministre si nous avons à adopter les autres crédits du Nord Canadien et des Ressources nationales?

L'hon. M. Benson: Oui.

10e. Versements aux provinces, conformément aux accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces, de sommes égales à la moitié des sommes réellement dépensées par ces provinces pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique, \$100,000.

• (5.20 p.m.)

M. Herridge: Que fait le gouvernement fédéral pour vérifier le travail effectué par les provinces? Je pose la question parce que